

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Maladie

## Dentaire

## Optique

## Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2683

Société :

MUPRAS

131349

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENDI SI Mohamed

Date de naissance :

1952

Adresse :

Rabbi Helle

Tél. :

06 23 13 60 21

Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Ali OUZZALI  
Chirurgien Urologue et Andrologue  
22, Bd. Yacoub El Mansour  
Bureau N° 42 - Casablanca

191210823

Date de consultation :

08 / 01 / 2024

Nom et prénom du malade : BENDI SI Mohamed Age :

.....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Problème d'urologie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le Maroc

Le : 08 / 01 / 2024

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/19	CS		3000 dh	Médecin AOUZZANE Chirurgien Urologue et Andrologue 22, Bd. Yacoub El Mansour Bureau N° 12 - Casablanca
08/10/19	ECO		400 dh	091210823 Médecin AOUZZANE

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>         PHARMACIE AL MOUDOUID          Rue des Rosés A Côté de          Masjid Annour - Beausejour          0522 36 84 30 - Casablanca          Patente: 34808192       </p>	8/01/24	329,10

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	00000000	00000000
	35533411	11433553

**(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Professeur Adil OUZZANE

Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)  
Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille  
Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



# بروفيسور عادل وزان

أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية

بالمستشفى الجامعي بليل

عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية

لجراحة المسالك البولية

Casablanca le : 08/01/2024

**MR BENDI SI MOHAMED**

3X109,70

**TENEF LP, 0,4 mg :**  
Un le soir pendant 3 mois

15

329,10



Doctor Adil OUZZANE  
Chirurgien Urologue et Andrologue  
22, Bd. Yacoub El Mansour  
Bureau N° 42 - Casablanca

LOT 233017 1  
EXP 10 2026  
PPV 109.70

LOT 233017 1  
EXP 10 2026  
PPV 109.70



, Bd Yacoub El Mansour (5<sup>e</sup> étage) Bureau N°42, Maarif, Casablanca

22, شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 , المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma

# Professeur Adil OUZZANE

## Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)  
Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille  
Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان  
أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابقاً في كلية الطب بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية بالمستشفى الجامعي بليل  
عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية لجراحة المسالك البولية

### Facture N°: 2709

Date : 08/01/2024

Bénéficiaire : Mr Bendi Si Mohamed  
Mr BENDI SI MOHAMED

Tél: 0623136021

Email:

Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 08/01/2024				
CNS	Consultation	1	300,00	300,00
Ece	Echographie*	1	400,00	400,00
Total				700,00

Arrêté le présent document à la somme de :  
seven hundred dirham(s)

Docteur Adil OUZZANE  
Chirurgien Urologue et Andrologue  
22, Bd. Yacoub El Mansour  
Bureau N°42 - Casablanca

22, Bd Yacoub El Mansour (5<sup>th</sup> floor) Bureau N°42, Mâarif, Casablanca

22, شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 ، المكتب 42 - المعارف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma

# Professeur Adil OUZZANE

Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté

de médecine de Lille (France)

Ancien Chef de Clinique et Praticien

Hospitalier au CHU de Lille

Membre des Associations Française

et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان

أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب  
بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية

بالمستشفى الجامعي بليل

عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية

لجراحة المسالك البولية

Casablanca le : 08/01/2024

**MR BENDI SI MOHAMED**

## COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE

**Indication :** Troubles mictionnels

**Appareil utilisé :** MyLab Twice (Esaote, Italie)

### **Résultats :**

- La vessie est en semi-réplétion
- Son contenu est anéchogène avec des parois fines sans anomalie
- Le résidu post-mictionnel est non significatif
- La prostate est étudiée par voie sus-pubienne
- Son volume est estimé à 60 cc sans anomalie d'échostructure
- Les vésicules séminales sont normales
- Les reins sont de taille et d'échostructure normales
- Bonne différenciation cortico-médullaire
- Absence de dilatation des cavités pyélo-calicielles
- Absence de lithiasis rénale évidente

### **Conclusion :**

Hypertrophie prostatique de 60 cc sans retentissement.

Docteur Adil OUZZANE  
Chirurgien Urologue et Andrologue  
22, Bd. Yacoub El Mansour  
Bureau N°42 - Casablanca

22, Bd Yacoub El Mansour (5<sup>ème</sup> étage) Bureau N°42, Mâarif, Casablanca

شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 ، المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma